



Projet éolien de Champalounat

Atelier de concertation n°1 – Compte-rendu

Salle polyvalente de Saint-Pardoux-Morteroles – Mercredi 23 novembre 2022

Sommaire

Sommaire	2
1. Introduction	3
2. Les participants	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges	5
4. Les prochaines étapes	20
5. Contacts	21
6. ANNEXES	22

26

1. Introduction

Depuis 2016, Iberdrola Renouvelables France étudie l'opportunité de développer un projet éolien sur la commune de Saint-Pardoux-Morterolles. Une première identification du site a été faite en 2016, puis des échanges avec les élus ont eu lieu en 2017 et 2018 pour étudier l'opportunité et la faisabilité du projet. Depuis 2019, le projet est en phase de développement avec la réalisation des différentes études de faisabilité.

Dans le développement de ses projets, Iberdrola Renouvelables France a à cœur d'échanger et d'impliquer les acteurs locaux, tels que les élus et les habitants. C'est pour cela que différents rendez-vous de concertation sont prévus, mêlant temps d'échanges, de présentation et de réflexions communes. Des outils d'information (lettre d'information et site Internet) vous sont également proposés.

Dans le cadre de la démarche de concertation sur le projet éolien de Champalounat, un premier rendez-vous a été réalisé le mercredi 7 septembre 2022 : le forum participatif n°1. Ce forum a été l'occasion de présenter les premiers éléments du projet, au travers d'affiches, et de répondre aux premières questions des participants. Vous pourrez retrouver les supports et le compte-rendu du forum sur le site Internet du projet : <https://www.projeteolien-de-champalounat.fr/liste-documents-telechargement/>

Au-delà de l'information, Iberdrola Renouvelables France a souhaité mettre en place des rendez-vous de concertation, privilégiant la co-construction. C'est ainsi que le premier atelier de concertation s'est tenu le mercredi 23 novembre 2022, de 18h30 à 20h30, à la salle des fêtes de Saint-Pardoux-Morterolles.

L'atelier de concertation avait pour objectifs de :

- Vous partager l'avancement du projet et ses dernières actualités
- Répondre à vos questions sur l'éolien et le projet
- Co-construire ensemble certaines parties du projet (étude paysagère et projets locaux)

Le présent compte-rendu est dédié à la retranscription des échanges, des propositions et décisions prises avec les participants de l'atelier de concertation. Les réponses apportées par Iberdrola Renouvelables France y sont également retranscrites.

2. Les participants

Cet atelier de concertation a rassemblé 14 participants, dont 13 inscrits. Les équipes d'Iberdrola Renouvelables France et de Demopolis Concertation étaient présentes afin de répondre au mieux aux questions des riverains.

Les participants :

- Gilbert BORDES – 2^{ème} adjoint de Saint Pardoux Morterolles
- Carmine CANFORA – 1^{er} adjoint de Saint Pardoux Morterolles
- Alain COMENCINI – Habitant de Saint Pardoux Morterolles
- Joëlle COMENCINI – Habitante de Saint Pardoux Morterolles
- Laurent CORTICCHIATO – Habitant de Saint Pierre Bellevue
- Sébastien GROS – Habitant de Saint Pardoux Morterolles
- Patricia FERRO – Habitante de Saint Pardoux Morterolles
- Bernard LABORDE – Habitant de Saint Pardoux Morterolles
- Patrice PATAUD – Maire de Saint Pardoux Morterolles
- Marie-Françoise PONSIN – Habitante de Saint Pardoux Morterolles
- Maéva THIRIFAYS – Habitante de Saint Pardoux Morterolles
- Michel TRUFFY – Habitant de Saint Pardoux Morterolles
- Jérôme VANY – Chargé de mission à l'ONF

Iberdrola Renouvelables France :

- Céline HUNOT, cheffe de projet
- Frédéric RABIER, Responsable développement Sud-Ouest

DEMOPOLIS CONCERTATION :

- Mathilde GONZALEZ – Consultante
- David HEINRY, Associé
- Charline VIALLE, Associée

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Les participants à l'atelier de concertation ont eu l'occasion de s'informer sur le projet éolien de Champalounat, poser leurs questions et faire part de leurs propositions.

Le support de présentation de ce rendez-vous de concertation est consultable sur le site Internet du projet : <https://www.projeteolien-de-champalounat.fr/liste-documents-telechargement/> (Rubrique « Les supports de présentation »).

Si vous ne trouvez pas toutes les réponses que vous attendiez dans ce compte-rendu, vous pouvez consulter la FAQ (Foire aux questions) du site Internet.

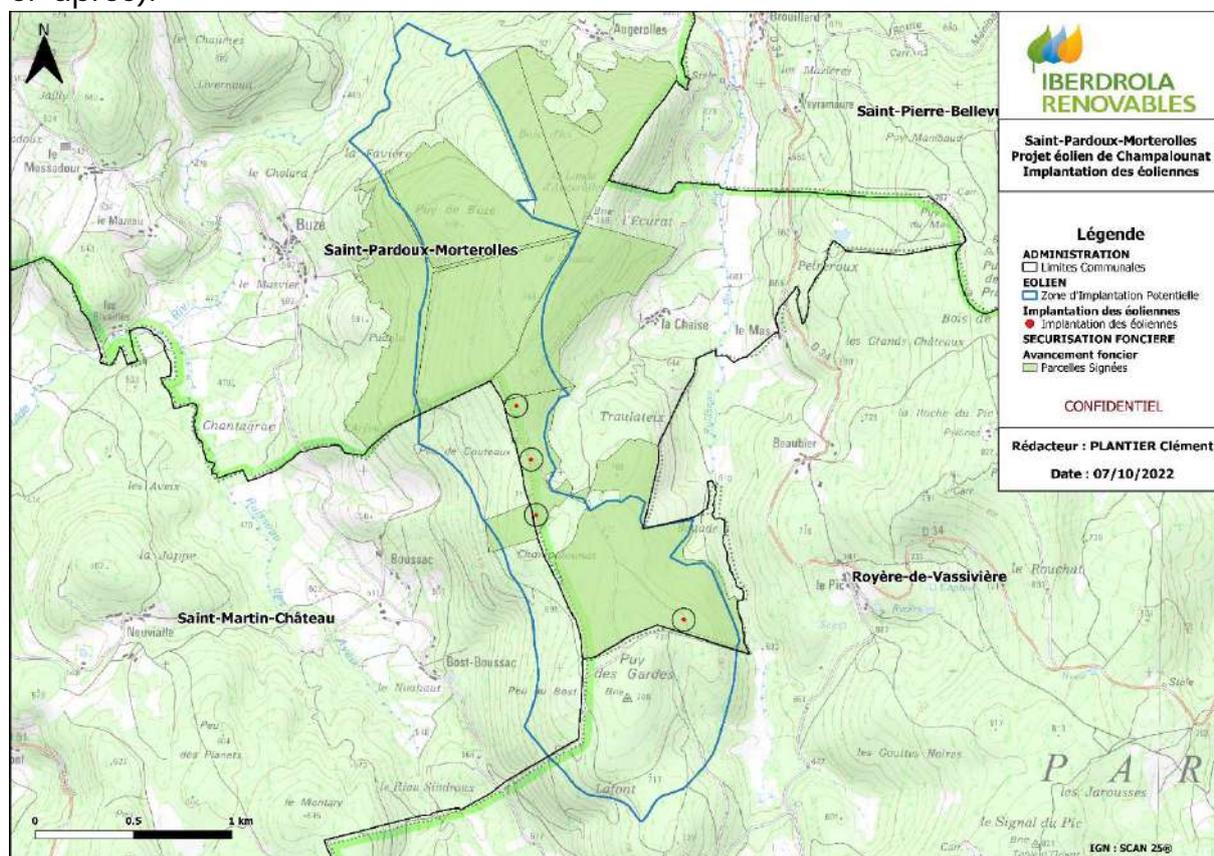
3.1 La présentation du projet

Dans un premier temps, Iberdrola Renouvelables France a présenté la zone d'implantation potentielle (ZIP) du projet, ainsi que les contraintes territoriales la définissant.

La ZIP est ainsi définie au regard de différentes contraintes :

- Une distance de 500 mètres aux habitations (minimum réglementaire)
- Des contraintes aéronautiques de l'armée et de l'aviation civile.
- Les faisceaux hertziens des opérateurs présents sur la zone (Bouygues, Orange et Axione)
- Les contraintes environnementales, telles que :
 - o Les ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
 - o Les ZPS (Zones de Protection Spéciales)
 - o Les ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux)
 - o Les zones de reproduction et d'alimentation d'espèces protégées (définies par l'étude environnementale)

L'ensemble de ces contraintes a ainsi permis de définir une implantation (cf. carte ci-après).



Le projet éolien de Champalounat en chiffres clés c'est :

- **4 éoliennes** sur Saint Pardoux-Mortierolles
- **150 m** en bout de pale
- **3,6 MW** de puissance unitaire
- **33 GWh** de production annuelle d'électricité
- Une production capable de couvrir les besoins en électricité d'environ **7000 foyers**

Suite à cette présentation, les participants ont posé les questions suivantes :

Sur la trame d'implantation

Question d'un participant : « Quelle est la distance entre les 3 éoliennes ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : La distance entre les 3 éoliennes est comprise entre 280 et 300 mètres.

Question d'un participant : « Auriez-vous une représentation 3D de la trame d'implantation ? »

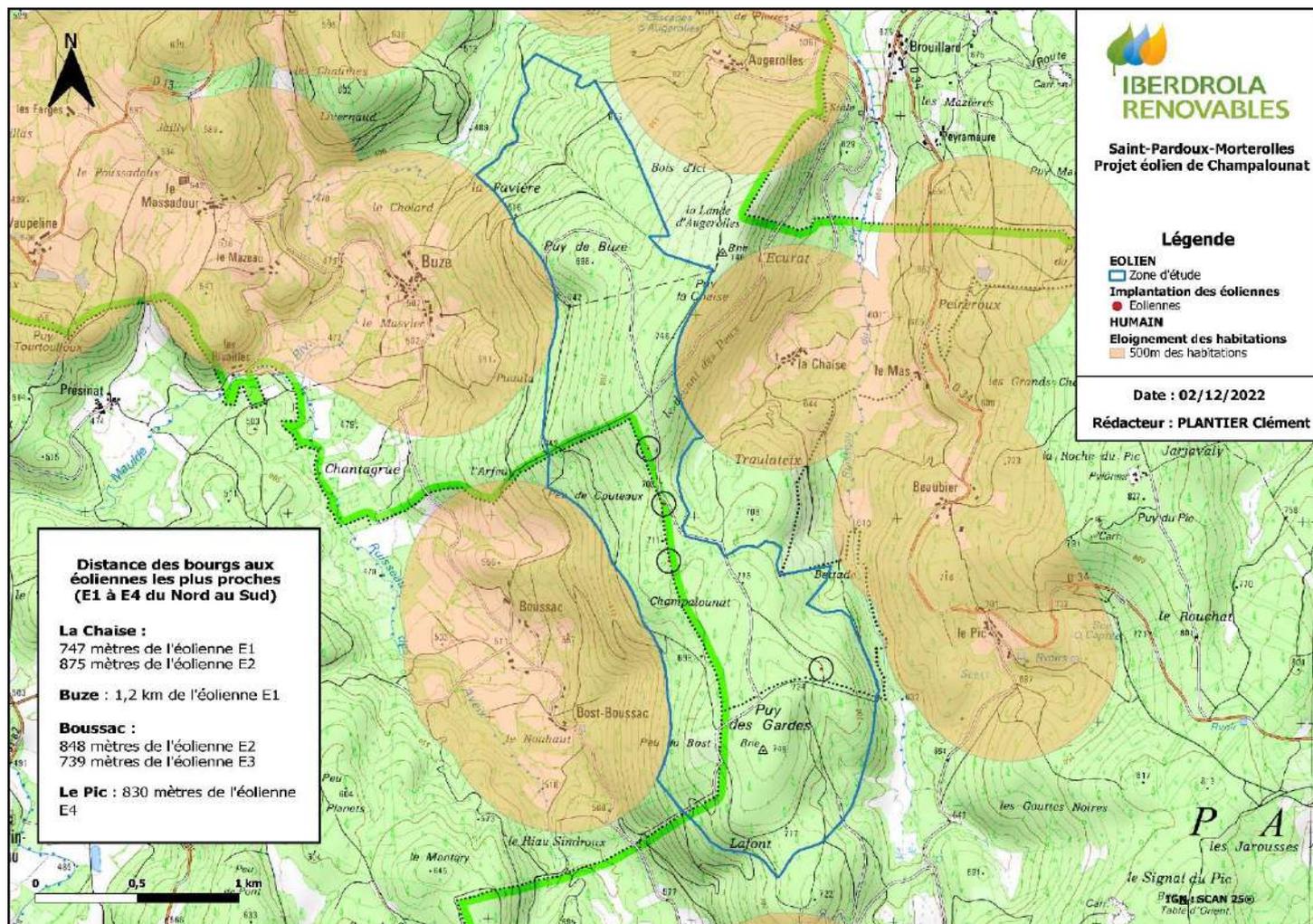
Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : La trame d'implantation a été définie mi-octobre 2022, il y a à peine un mois. Nous n'avons donc pas encore de visualisation en 3D à vous présenter. Nous pourrions vous présenter une visualisation avec hologramme, et le principe de la réalité mixte, lors du forum de janvier 2023.

Questions de participants : « Verrons-nous les éoliennes depuis Saint-Pardoux-Mortierolles ? » / « Et de Saint-Pierre-Bellevue ? » / « Et depuis le village de Buze ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Nous ne pouvons pas confirmer ou infirmer ce point à ce jour car les photomontages ne sont pas encore réalisés ; c'est d'ailleurs leur objectif. Les éoliennes seront visibles depuis certains points de la commune, et ne le seront pas depuis d'autres. C'est pourquoi nous vous proposons ce soir d'identifier les points de vue desquels vous souhaitez des photomontages.

Question d'un participant : « Quelle est la distance entre le village de Buze et les premières éoliennes ? »

Réponse d'Iberdrola Renewables France : Il y a 1,2 km de distance entre l'éolienne E1 et le village de Buze. Vous trouverez ci-après une carte présentant les distances entre les bourgs et les éoliennes les plus proches.



Question d'un participant : « Est-ce que cette implantation est optimale ? »

Réponse d'Iberdrola Renewables France : Au regard des différentes contraintes territoriales (distance aux habitations, armée, aviation civile, faisceau hertzien, etc.) et des résultats des études, il s'agit bien de l'implantation la plus optimale. Le gisement de vent est bon sur le secteur et permet ainsi de prendre en compte les enjeux locaux, tout en assurant un parc rentable et des retombées optimales pour la commune.

Sur les fondations

Question d'un participant : « Quel est l'impact du béton sur le sol ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Le béton n'a pas d'impact sur les sols dans lesquels il est enfoui ; le béton est inerte. En fin de vie des éoliennes, il est intégralement retiré.

Question d'un participant : « Quelles sont les dimensions des fondations ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Les fondations correspondent, en termes de forme, à une assiette retournée d'un diamètre d'environ 20 mètres sur une hauteur d'environ 2 mètres. Le volume des fondations est d'environ 500 m³. Ces dimensions sont données à titre indicatif. En effet, le dimensionnement des fondations est déterminé avant la construction du parc, en phase de pré-travaux, grâce à des carottages et prélèvements effectués dans le cadre d'une étude géotechnique. Cette étude porte notamment sur l'analyse des propriétés géotechniques des sols et permet de définir le dimensionnement des fondations des éoliennes en fonction des résultats obtenus.

Sur la luminosité

Remarque d'un participant : « Il est important de prendre en compte la luminosité des machines, la lumière la nuit et l'effet stroboscopique. Je pense que ces effets sont importants pour le bourg ! »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Dans le cadre du développement des projets éoliens, l'étude sur les effets stroboscopiques n'est réalisée que pour les locaux à usage de bureaux situés à moins de 250 mètres des éoliennes. Cependant, nous en menons tout de même pour ce projet, cela est déjà prévu. Nous pourrions ainsi vous communiquer les résultats une fois celle-ci réalisée.

Question d'un participant : « Est-ce que l'ombre portée des éoliennes pourra être simulée ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Oui, c'est l'un des objectifs de l'étude sur les effets stroboscopiques. Elle simule, via un logiciel, l'effet des ombres des éoliennes en fonction des différentes positions du soleil.

Sur le raccordement

Question d'un participant : « Où les éoliennes seront-elles raccordées ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Nous n'avons pas de réponse à date sur le sujet. Un poste de raccordement devrait être créé dans le Nord de la Haute-Vienne, nous pourrions envisager un raccordement sur celui-ci. Nous ne pouvons cependant réserver de place sur ce poste, tant que nous n'avons pas l'autorisation du préfet sur le projet.

Question d'un participant : « Les câbles seront-ils enfouis ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Oui, les câbles entre les éoliennes puis sur le réseau sont enterrés. Cela est géré par Enedis directement.

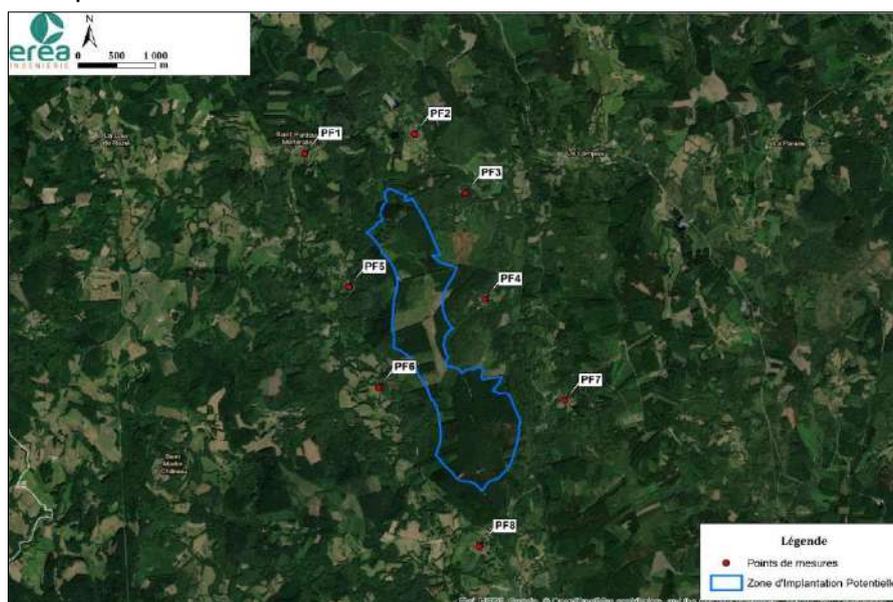
3.2 Les études du projet et son calendrier

Dans un second temps, les équipes d'Iberdrola Renouvelables France ont présenté les différentes études relatives au projet, leurs premiers résultats, ainsi que son calendrier de développement (cf. ci-après).



Les différentes études de faisabilité du projet mises en œuvre en phase de développement sont :

- L'étude des vents
 - o Résultats sur la période avril 2021 – octobre 2022 : une vitesse moyenne de 6,75 m/s, soit 24,3 km/h
- L'étude acoustique
 - o 8 points de mesure autour de la ZIP



- L'étude environnementale
 - o Une présence d'un axe migratoire de la Grue cendrée et du Milan royal
 - o Une zone potentielle de nidification du Circaète-Jean-le-Blanc
 - o 15 à 21 espèces de chiroptères identifiées à enjeux élevés à forts
 - o Des espèces animales terrestres (mammifères, reptiles, amphibiens, etc.) aux enjeux faibles à modérés
 - o Une diversité floristique notable (170 espèces végétales, dont 5 plantes patrimoniales)
- L'étude paysagère

Suite à cette présentation, les participants ont posé les questions suivantes :

Sur l'étude environnementale

Questions de participants : « Une étude préalable est-elle faite sur les oiseaux ? » / « En combien de temps est réalisée l'étude sur les oiseaux ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Oui des études ont été faites dans le cadre de l'étude de faisabilité pour l'implantation du parc éolien de Champalounat. Ces études sont faites, a minima, sur 1 an, soit un cycle écologique pour les espèces couvrant les différentes périodes de nidification, reproduction, migration, etc. Pour ce projet, et au regard des espèces présentes, notamment le Circaète-Jean-le-Blanc, des études complémentaires ont été menées pendant 3 ans.

Au-delà de ces études préalables au dépôt du projet, des études sont menées une fois le parc en exploitation.

Sur l'étude acoustique

Question d'un participant : « Quel est le bruit moyen sur le secteur actuellement [sans éolienne] ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Dans le cadre de l'étude acoustique, des sonomètres ont été posés au niveau des premières habitations autour de la zone d'étude. Ces outils de mesure ont permis de relever le bruit résiduel (bruit actuel) sur le secteur et les résultats ont révélé un bruit moyen entre 40 et 45 dB. Le village est donc relativement calme.

Au vu de la réglementation française, l'une des plus stricte en la matière, l'implantation d'éoliennes ne doit pas augmenter le bruit actuel de plus de 5 dB le jour et 3 dB la nuit. Pour vous apporter un ordre de grandeur, le bruit d'une éolienne à 500m sur le secteur correspond au bruit d'un réfrigérateur (à côté de vous).

Question d'un participant : « Faites-vous des études pour évaluer l'impact du bruit sur les animaux, au-delà de celle qui est menée sur les Hommes ? »

Réponse d'Iberdrola Renewables France : Selon les ornithologues, les oiseaux ne sont pas sensibles et impactés par le bruit des éoliennes. Il en est de même pour les autres espèces, telles que les espèces communes, les mammifères, etc. Pour exemple, on recense de nombreuses espèces aux abords des autoroutes, pour leurs richesses nutritives ; le bruit de ces axes routiers n'est donc pas impactant pour les espèces animales.

Le principal impact pour ces espèces est le risque de collision, et c'est en ce sens, pour limiter au maximum cet impact, que les études écologiques sont menées.

Question d'un participant : « Comment se passe l'étude acoustique ? »

Réponse d'Iberdrola Renewables France : L'étude acoustique permet d'évaluer l'environnement sonore à proximité du parc en projet, afin de connaître les maximales de bruit en décibels à ne pas dépasser. L'étude se déroule ainsi :

1. Mesurer le bruit ambiant à l'aide de micros (sonomètres) installés dans les jardins des habitations les plus proches de la zone du projet.
2. Simuler le bruit rajouté par le parc éolien (via un logiciel)
3. Analyser les résultats pour différents scénarios d'implantation : les résultats sont en effet différents selon l'emplacement des éoliennes ou le modèle d'éoliennes testé.
4. Vérifier que le projet respecte bien la réglementation française, soit une émergence maximum de 3 décibels la nuit et de 5 décibels le jour (l'émergence correspondant à la différence de bruit avec et sans le parc éolien)
5. Définir un plan de bridage (si nécessaire). Les mesures de bridage ont pour objectif de réduire la puissance des éoliennes en fonction de la vitesse des vents et de certains critères horaires afin que le parc respecte la réglementation en vigueur.

Une fois le parc en fonctionnement, une seconde étude acoustique est réalisée afin d'évaluer si le niveau sonore est bien conforme à la réglementation et aux simulations effectuées avant sa construction.

Remarque d'un participant : « Le ressenti du bruit est différent selon les personnes. Cela me semble donc intéressant de mesurer le bruit dans le village une fois le parc mis en service, et notamment s'il y avait un souci. »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : En cas d'anomalie, ou si certains constataient un bruit trop important, une fois le parc mis en service, vous pourrez le signaler en mairie. La Mairie aura toujours un contact direct avec l'exploitant en charge du parc. Celui-ci viendra ainsi vérifier la problématique et si nécessaire, de nouvelles études pourraient être mises en place.

Sur l'étude des vents

Question d'un participant : « Les éoliennes s'orientent-elles en fonction du vent ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Oui, les éoliennes s'orientent en fonction des directions de vent, afin d'en capter le maximum et ainsi d'optimiser la production et donc la rentabilité du parc. Cette rotation est automatique, grâce aux capteurs et anémomètres présents sur l'éolienne.

3.3 La co-construction autour du projet éolien de Champalounat

La seconde moitié de l'atelier de concertation a été consacrée à la co-construction avec les participants sur :

- L'étude paysagère
- L'identification de projets locaux

Sur l'étude paysagère :

En amont de la co-construction, Iberdrola Renouvelables France a présenté les objectifs et modalités de réalisation de l'étude paysagère.

Cette étude est réalisée par un bureau d'études spécialisé dans 3 aires autour de la ZIP : une aire d'étude immédiate, une rapprochée et une éloignée. Au sein de ces 3 aires, des points de vue pour les photomontages sont identifiés par le bureau d'étude :

- 6 points de vue dans l'aire d'étude éloignée
- 5 points de vue dans l'aire d'étude rapprochée
- 23 points de vue dans l'aire d'étude immédiate

Cette liste de points de vue n'est pas définitive, elle pourra être affinée au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Suite à cette présentation, les participants ont posé les questions suivantes :

Question d'un participant : « Pourquoi les éoliennes sont de couleur blanche ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Les éoliennes sont d'une couleur se rapprochant du blanc pour répondre à la réglementation imposée par l'Aviation Civile et l'Aviation Militaire. Il s'agit de la couleur permettant aussi à l'éolienne de mieux s'insérer dans le paysage, fonction de la météo et de la couleur du ciel.

Question d'un participant : « Quelle est la distance de la zone tampon autour de l'éolienne sans arbre ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Les éoliennes prévues dans ce projet sont déjà sur des zones sans arbres, ou avec des arbres de petites tailles plantés au printemps dernier. En fonction des conclusions de l'étude environnementale, la zone déboisée autour de l'éolienne correspond au minimum à la plateforme, soit 1/2 ha et au maximum au survol des pales, soit 1 ha.

Question d'un participant : « Où est le point le plus haut sur le secteur ? »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : C'est à Royère-de-Vassivière, à 730m d'altitude.

Remarque d'un participant : « Le paysage est modifié en fonction des coupes et des saisons, cela peut avoir un impact sur les photomontages. »

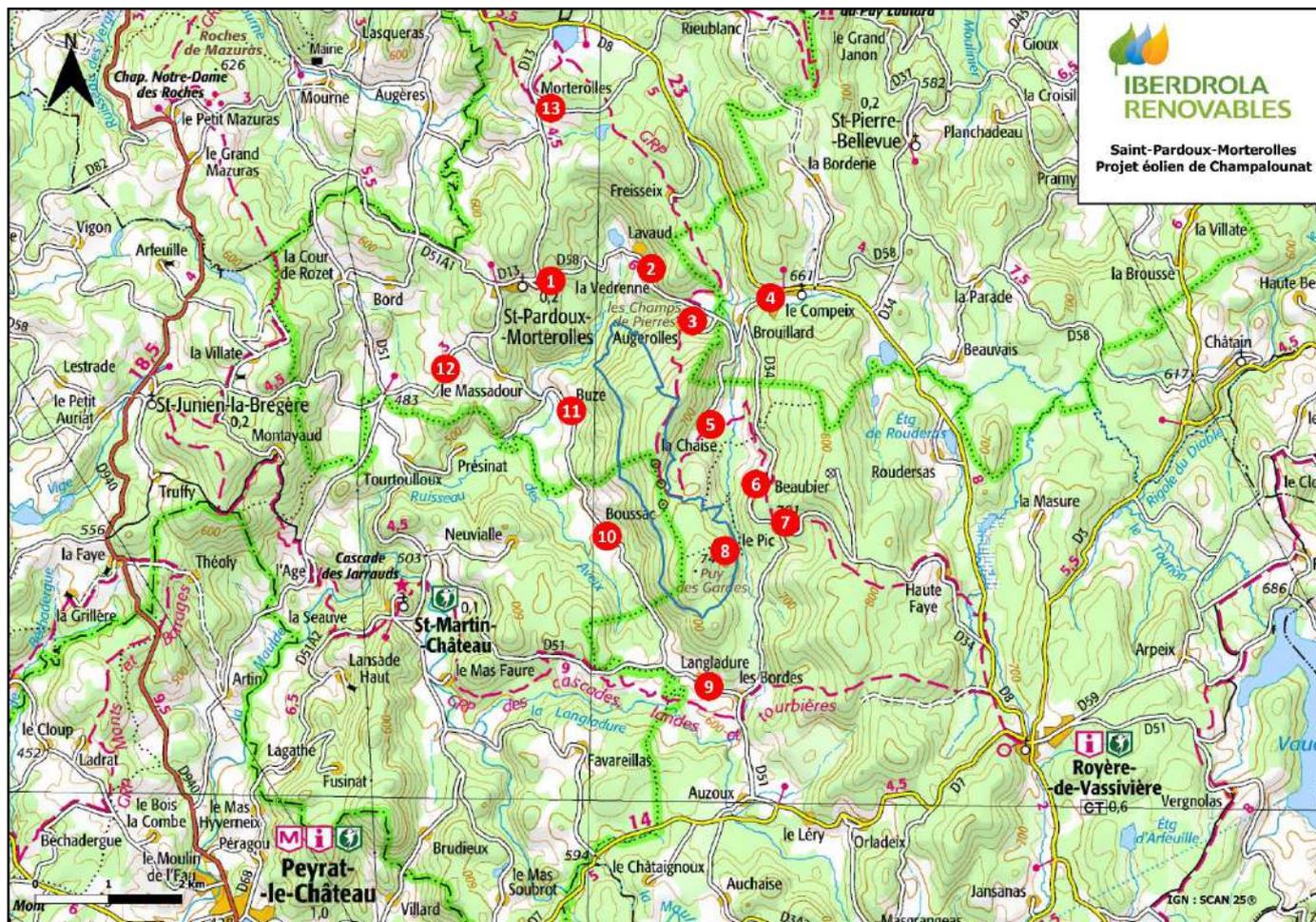
Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Effectivement, c'est pour cela que nous faisons l'étude paysagère, et notamment les photomontages, en hiver, afin d'avoir le moins de feuilles possibles. Il s'agit ainsi de la visualisation la plus impactante.

Remarque d'un participant : « Il faudrait ajouter la distance à laquelle le photomontage a été réalisé pour que l'on se rende mieux compte. »

Réponse d'Iberdrola Renouvelables France : Nous pourrions en effet l'ajouter lors de la présentation des résultats.

Suite à la présentation et aux échanges, les participants ont été amenés à faire part de leurs propositions pour l'ajout de points de vue pour les photomontages. L'objectif était d'ajouter une dizaine de points de vue, identifiés comme des lieux d'intérêts/ de vie/ de passage en local.

En synthèse, voici les propositions regroupées des participants, sachant que des points de vue étaient identiques pour les 2 sous-groupes.



	COMMUNE	LIEU DU POINT DE VUE DU PHOTOMONTAGE
1	Saint-Pardoux-Mortierolles	Au niveau du Mafpa
2	Saint-Pardoux-Mortierolles	La Vedrenne
3	Saint-Pardoux-Mortierolles	Augerolles - Le parking des cascades
4	Saint-Pierre-Bellevue	Le Compeix
5	Saint-Pardoux-Mortierolles	La Chaise
6	Royères-de-Vassivière	Beaubier
7	Royères-de-Vassivière	Le Pic
8	Royères-de-Vassivière	Le Puy des Gardes
9	Royères-de-Vassivière	Langladure
10	Saint-Martin-Château	Boussac
11	Saint-Pardoux-Mortierolles	Buze
12	Saint-Pardoux-Mortierolles	Le Massadour
13	Saint-Pardoux-Mortierolles	Mortierolles

Sur les projets locaux :

Sur cette thématique, Iberdrola Renouvelables France a présenté les différentes retombées liées à un projet éolien, à savoir :

- Des revenus correspondant aux loyers pour l'implantation des éoliennes sur les terrains communaux,
- Des revenus fiscaux, conformes à la réglementation,
- Des mesures compensatoires, définies par les bureaux d'études et dans le cadre de la démarche ERC (Eviter, Réduire et Compenser),
- Des mesures d'accompagnement, définies en co-construction avec les acteurs locaux, visant à accompagner l'insertion du projet dans le territoire.

Suite à cette présentation et aux échanges, les participants ont été amenés à faire part de leurs idées et propositions pour les mesures d'accompagnement.

Vous trouverez ci-après leurs premières idées :

Thématiques	Propositions	Compléments
Sobriété énergétique	Avoir une aide pour la mise en place d'isolation thermique et phonique	Une aide pour abonder les aides de l'ANAH
		Une isolation pour les bâtiments communaux en priorité, voire individuels
Formation	Faire découvrir les métiers de l'éolien aux formations locales	Prendre contact avec les écoles
		Pour le terrassement : faire une intervention à l'école d'Egletons
		Prendre contact avec le lycée agricole d'Ahun
Mise en valeur paysagère	Mettre une table d'orientation sur le site	
	Jumeler le parc éolien avec un parcours fléché	Faire une information sur le parc éolien, la forêt, etc.
	Créer une maison de la forêt	En partenariat avec l'ONF

Vous avez d'autres idées ? Vous souhaitez compléter les idées déjà émises ?
Rendez-vous dans l'espace « Vos contributions » sur le site Internet du projet
(<https://www.projeteolien-de-champalounat.fr/>) ou faites-nous part de vos
propositions par mail : charline.vialle@demopolis-concertation.fr

4. Les prochaines étapes

Le forum d'information n°2

Les équipes d'Iberdrola Renouvelables France et de Demopolis Concertation vous convient à un prochain rendez-vous de concertation :

Le forum d'information n°2

Le mercredi 18 janvier 2023

De 17h à 20h

A la salle communale de Saint-Pardoux-Morteroles

Ce forum vous permettra de :

- Suivre l'avancement du projet,
- Découvrir les résultats des études,
- Prendre connaissance des propositions faites lors du groupe de travail, et retenues par Iberdrola Renouvelables France.

D'ici le prochain forum d'information, vous avez la possibilité de suivre l'avancement du projet et faire part de vos questions et propositions directement sur le site Internet du projet :

www.projeteolien-de-champalounat.fr

5. Contacts

Demopolis Concertation

Charline VIALLE

Tel : 06.13.60.01.06

Mail : charline.vialle@demopolis-concertation.fr

Iberdrola

Frédéric RABIER

Mail : frabier@iberdrola.fr

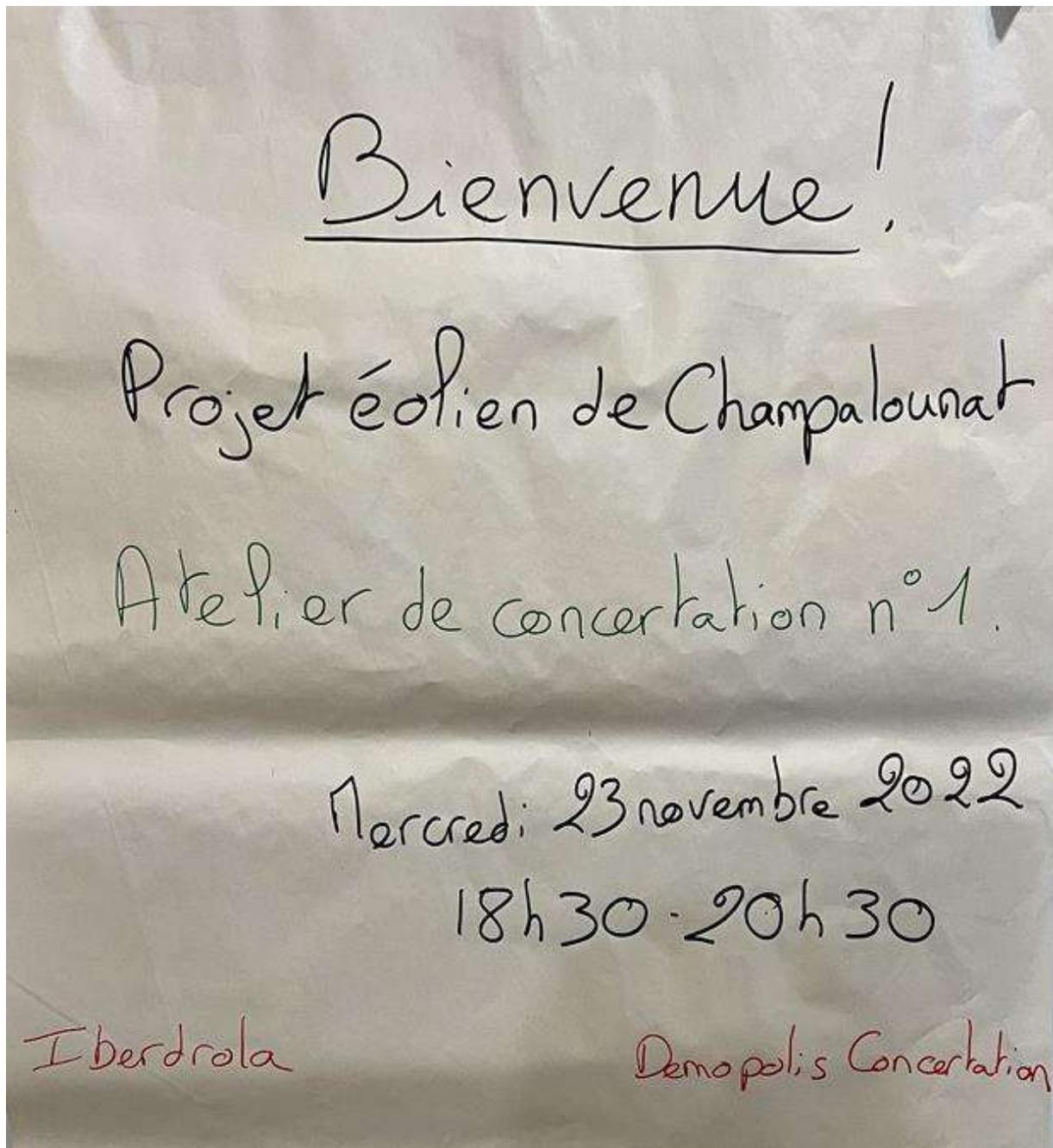
Céline HUNOT

Mail : chunot@iberdrola.fr

Ou rendez-vous sur le site Internet du projet :

www.projeteolien-de-champalounat.fr

6. ANNEXES



Quelles sont vos questions sur le projet?

Etude acoustique

Le ressenti du bruit est différent donc ça nous semble

intéressant de mesurer le bruit dans le village

⑤ s'il y avait un

① contacte la mairie

② contacte le développeur

③ nouvelles études

Q: Les Eoliennes elles s'orientent en fonction du vent?

R: oui elles s'orientent seules

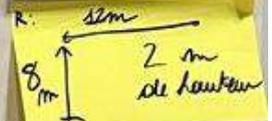
Q: Et quel est l'impact du béton?

R: Le béton n'a pas d'impact

Et il est retiré en même temps que les éoliennes

Les fondations

Q: A quoi ressemblent les fondations?



Luminosité

J'aimerais qu'on parle de luminosité (effet stroboscopique, lumière la nuit)

R: ce n'est pas obligatoire mais on la fera

Je pense que c'est important pour le bouq!

Q: Est-ce que l'entre portée pourra être simulée?

R: Oui mais avons un logiciel pour simuler les effets de la lumière

Le raccordement

Q: Où les éoliennes seront-elles raccordées?

R: On pourrait aller au nord de la Haute-Vienne

il y aurait de la place mais on ne peut pas réserver

la place avant l'autorisation du projet

Q: Les câbles seraient enfouis?

R: OUI les câbles sont enfouis!

Quelles sont vos questions sur le projet ?

La distance aux éoliennes

Q: Combien y a-t-il de distance entre les 3 éoliennes

R: Il y a 1 km entre les 3 éoliennes (donc 500 m entre chaque éolienne)

Q: Avez-vous une représentation en 3D ?

R: Oui, RDV en janvier au forum d'info

Q: De St Pardoux venons-nous les éoliennes ?

R: Pas de faitout mais c'est l'enjeu des photomontages

Q: Et de St-Pierre Et de Burze ?

R: l'est l'enjeu des photomontages que nous allons co-construire

Q: à combien est le village de Burze ?

R: à 2,5 kms !

→ nous vous donnerons l'information précise dans le compte-rendu

Les études

Q: Une étude préalable est faite sur les oiseaux ?

R: Oui, il y a des études en amont ET en aval

Q: En combien de temps est réalisée l'étude des oiseaux ?

R: sur 3 ans en hiver et en été

Q: Est-ce que cette nouvelle implantation est optimale ?

R: oui c'est la meilleure option avec les études

⊕ le placement de vent est bon !

Q: l'est quel le bruit moyen ici ?

R: ≈ 40/45 dB

→ le village est calme mais les éoliennes à 500 m ajouteront 3 à 5 dB (ce qui correspond à un frigo)

Q: Pour le bruit pour les animaux, faites-vous des études ?

R: Non, les études pour les oiseaux portent sur la collision

→ les ornithologues ne jugent pas que le bruit dérange les oiseaux (ex: oiseaux à côté des autoroutes)

Q: Comment se passe les études acoustiques ?

R: Avant la construction du projet on mesure le bruit et ainsi la construction est le plus silencieuse !

